L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DES ANNONCES JUDICIAIRES:—NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 15 JANVIER 1847.

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR
MAGNE & WEISSE;
No. 81, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS:
VENDREDI MATIN, 15 JANVIER.

Une assemblée des whigs du troisième district première Municipalité, aura lieu aujourd'hui vendredi, 15 du courant, à six heures et demie du soir, dans une salle du café de M. Salassi, rue d'Orléans. L'objet de cette réunion est la nomination de deux délégués ayant mission de choisir un candidat pour le siège laissé vacant au Sénat, par la démission de M. T. J. Durant.

Les Whigs du 1er District de la 1ère Municipalité (le district Représentant) sont convoqués à une assemblée qui aura lieu demain samedi, 7 heures du soir, dans la salle de l'Hôtel Conti, à l'effet de choisir deux délégués, chargés de concourir à la nomination d'un candidat whig au poste de Sénateur d'Etat laissé vacant par la démission de M. Durant.

Il serait important que les Whigs de tous les districts suivissent l'exemple que leur donnent ceux du 1er et du 3me. Il ne faut pas que nous abandonnions sans combat à nos adversaires le poste [illegible] nomination d'un Sénateur.

Il se passe sans contredit quelque chose d'étrange à Washington. Le parti locofoco dispose dans le congrès d'une majorité d'au moins soixante voix, et voilà cependant que les mesures réclamées par le président y échouent; quelques-unes même avant d'avoir pu être formulées en bills. A quoi cela tient-il? Et qu'annonce un pareil symptôme? Le président a-t-il perdu la confiance de son parti, ou bien ce parti lui-même est-il à la veille de se dissoudre? Ce sont là de graves questions, qu'un seul jour ne peut pas décider. Ceux mêmes qui les provoquent, seraient peut-être bien embarrassés de répondre, si on les leur posait. Il y a en effet dans leur conduite une incertitude et des fluctuations qui annoncent évidemment qu'ils n'ont pas un but bien marqué d'avance. Ils semblent se livrer à des accès de mauvaise humeur dont parfois on dirait qu'ils se repentent.

On sait ce que déjà les locofocos de la chambre ont fait de la taxe sur le thé et le café; ils l'ont mise hors de cause, et ils ont ainsi donné la preuve la plus éclatante de mauvaise volonté au président, aussi bien qu'à M. Walker. Ils ne se sont point néanmoins tenus pour satisfaits de ce premier échec apporté aux recommandations présidentielles; ils se sont amusés à déposer sur le bureau la demande de création d'un office de général supérieur, faite par le président dans un message spécial. Cette résolution n'avait point la même portée que la précédente, mais elle en était comme le complément; elle avait surtout un caractère d'hostilité directe qui rendait le coup plus sensible. On ne dit pas quel en a été l'effet à la Maison Blanche; mais ce que l'on sait, c'est que soit regret, soit crainte d'avoir été trop loin, on a accordé la reconsidération du vote. Mais ce retour lui-même n'a fait que donner une preuve nouvelle du peu d'empressement que les locofocos mettent à être agréables au pouvoir Exécutif: la reconsidération n'a passé que par deux voix de majorité! C'est une sorte d'aumône qu'on veut bien lui faire. On consent de [illegible] à s'occuper de sa demande; [illegible] l'arrêt est prononcé, seulement on veut y apporter un peu plus de formes qu'on n'en avait mis d'abord. De pareils procédés n'en sont pas [illegible] une mortification cruelle pour M. Polk.

Théâtre d'Orléans.—C'est ce soir que M. [illegible] donne à son bénéfice sa dernière représentation. Le talent de M. Gabriel Ravel comme acteur et comme mime comique est trop bien connu et trop apprécié du public pour que nous ayons besoin d'en dire quelque chose en cette occasion. Que nos lecteurs veuillent bien jeter un coup d'œil sur la composition du spectacle et nous sommes certains qu'ils se rendront ce soir à la salle d'Orléans.

Vente d'un Titien.—On expose depuis quelque tems, rue St Charles, une magnifique peinture qui, si elle n'est pas due au pinceau du Titien lui-même, est au moins de son école, peut-être d'un de ses meilleurs élèves. Les amateurs des beaux arts ne doivent pas laisser partir ce chef d'œuvre sans aller le voir pour le moins une fois.

Mme Chase.—Les dames de notre ville se proposent, dit-on, d'offrir à Mme Chase, l'héroïne de Tampico, un service de vaisselle plate, comme un témoignage de leur admiration pour sa noble conduite. C'est là une excellente idée.

Départ des volontaires de la Louisiane.—Les navires Orleans et Sharon sont partis, avec à bord une partie du régiment des volontaires qui se trouvaient au Fort Jackson. La destination de ces navires ne sera connue que lorsqu'ils seront en mer. L'Archelaus doit partir demain pour prendre le reste du régiment.

Les navires Oregon et Alhambra doivent se rendre à Mobile pour prendre à leur bord le régiment de la Caroline du Sud.

Sinistre.—Le vapeur *Rodolph*, en se rendant de Shreveport à la Nouvelle Orléans, a frappé contre un chicot et a sombré dans la nuit du 11, en face Proteus' Wood Yard. Il avait à bord 1089 balles de coton, dont une partie pourra être sauvée. Le bateau est considéré perdu, sauf la machine.

Le Général Scott.—Quelques personnes ont pu s'imaginer que la présence de cet officier serait peu agréable au général Taylor. La *Tribune* de New-York déclare que cette impression est tout à fait fausse. L'éditeur de ce journal a vu des lettres d'amis particuliers du général Taylor, et ces lettres prouvent que la présence du général Scott sera agréable au vieux "Rough and Ready." Cela, à ce qu'il paraît, était bien et dûment à la connaissance du département de la guerre avant que le général Scott fut envoyé à Tampico. On doit donc espérer que la [illegible] intelligence et l'harmonie la plus parfaite ne cesseront pas de régner entre ces deux officiers supérieurs. Cela est d'une haute importance pour le succès des opérations.

Le capitaine F. H. Walker était à Washington aux dernières dates. Il venait de Philadelphie où l'on s'était beaucoup occupé de lui.

Le Washington.—Tel est le nom du premier steamer de la ligne américaine qui doit naviguer entre New-York et Brême en touchant alternativement à Cowes, Southampton et le Havre. Ce beau navire, qui est sur les chantiers au pied de la 8me rue, New-York, sera lancé le 20 de ce mois et fera son premier voyage le 1er mars prochain. Il a 240 pieds de long sur 30 de large et 31 de profondeur. Sa machine a vapeur aura une force de 2,000 chevaux.

☞ Parmi diverses résolutions qui ont été présentées récemment à la chambre des représentans au Congrès, se trouve celle-ci qui est assez significative et qui a été présentée par M. Ficklin, membre locofoco:

"*Résolu que nous déplorons la politique* qui a retenu quinze mille de nos gallants volontaires dans le voisinage du Rio Grande, où plus de quinze cents d'entre eux sont tombés victimes d'un climat mortel et ont été enterrés sur la terre étrangère."

Statue de M. Clay.—Le sculpteur qui a entrepris l'exécution de cette statue, M. Hart, en a déjà achevé le buste; et il va se rendre en Italie pour y achever son œuvre. M. Clay sera représenté en costume de sénateur et dans la pose d'un orateur qui harangue une assemblée délibérante.

Chronique Locale

Première Cour de District.—L'affaire de D. H. Lazarus dit Lawrence, prévenu de faux, s'est terminée avant hier dans la soirée. Le jury a déclaré l'accusé coupable. La sentence sera prononcée demain.

La cour ne s'est occupée hier que de causes civiles.

Arrestation.—La police de la Première Municipalité a arrêté hier quatre enfans, nommés James Kelly, Edward Barrell, John Cotton et James McGreen, comme prévenus d'avoir pris part à un vol commis récemment. Ils comparaîtront ce matin devant le recorder Genois.

Police de la première municipalité.—Un nommé Thomas Casey, prévenu de vol, a été conduit hier au bureau du recorder Genois. Il a été renvoyé pardevant la Première Cour de District pour y subir son jugement.

Marie Rosalie Ignace Peggy, f. d. c. l., accusée d'avoir donné asyle à un esclave fugitif appartenant à Mlle Pascaline Cassou, a été également conduite au bureau du recorder. Elle a fourni caution pour répondre de sa prochaine comparution devant le même magistrat.

Vol.—Le nommé John Hughes et l'esclave Alonzo, appartenant à Mme Wilson, ont été arrêtés hier par la police de la Seconde Municipalité, sous la prévention d'avoir commis un vol au préjudice de M. McMahon. Ils comparaîtront ce matin devant le recorder Baldwin.

LÉGISLATURE DE LA LOUISIANE.

Chambre des représentants—*Jeudi, 14 janvier 1847.*—La chambre se réunit à l'heure accoutumée et procède à ses travaux sous la présidence de M. N. Farrar. L'appel nominal constate la présence de 44 membres.

Un rapport sur l'instruction publique et un rapport concernant les terres publiques sont soumis à la chambre par l'orateur et référés à deux comités permanents.

M. Texada, membre des Rapides, présente une résolution qui enjoint au comité judiciaire de s'enquérir s'il ne serait pas convenable d'augmenter le salaire des jurés et de leur accorder une rétribution pour acquitter leurs frais de voyage. La résolution passe.

M. M. Vea, d'Est Feliciana, annonce qu'il présentera un bill pour diminuer les frais de perception de la taxe d'Etat.

M. Jones, de Jefferson, présente un acte pour pourvoir au salaire du greffier de la cour du 3e district.—Première lecture.

M. Tuomey, de Natchitoches, présente un projet de loi ayant pour but la création d'un nouveau circuit dans le 16e et 17e district judiciaire.—Première lecture.

M. Smith, de la Nouvelle-Orléans, introduit une résolution conjointe en vertu de laquelle nos sénateurs et représentans au congrès sont priés de faire tous leurs efforts pour obtenir la passation d'une loi qui alloue les fonds nécessaires à l'achèvement de l'Hôpital maritime de la Nouvelle-Orléans, et qui fasse une allocation de fonds annuelle à l'hôpital de Charité de cette ville. Cette résolution est lue deux fois et passe.

M. Lewis, d'Est Feliciana, introduit un acte qui porte à $300 l'allocation déjà faite pour l'achat du drapeau qui doit être présenté au régiment de volontaires de la Louisiane. Le bill est adopté à l'unanimité et transmis immédiatement au sénat.

La chambre s'occupe alors du message du gouverneur. Cette partie du message qui a rapport à l'établissement des écoles gratuites et à la création d'une Université est référée au comité d'instruction publique; cette autre partie qui a rapport à la guerre du Mexique et aux frais encourus pour l'organisation des corps de volontaires est référée à un comité spécial de trois membres. Les autres parties du message sont également référées à différents comités permanens.

On reçoit du Sénat un message par lequel cette assemblée annonce à la chambre que le lieutenant gouverneur a apposé sa signature au loi qui fait une allocation de $8000 pour acquitter les dépenses occasionnées par l'enrôlement et l'équipement du régiment de volontaires de la Louisiane.

M. Tuomey, de Natchitoches, introduit une résolution qui enjoint à l'orateur de nommer un comité de cinq membres chargé de vérifier l'état de situation de la Banque des Citoyens, le dit comité devant présenter un rapport dans le plus bref délai possible.

Cette résolution soulève une forte opposition. M. Pilié met un terme au débat en proposant de référer la résolution à un comité de trois membres. Cette motion prévaut.

Une longue discussion s'engage ensuite sur l'acte qui a pour but de remettre en vigueur dans de certains cas, le writ du *cojeas ad satisfaciendum*. La chambre se constitue en comité général et fait subir différens amendements au bill. Le comité se dissout ensuite, et le bill, soumis à la chambre, est encore amendé. Ce projet de loi décrète que tout officier public, déclaré coupable de détournement de fonds, qui ne pourra acquitter le montant du jugement rendu contre lui, sera arrêté et enfermé dans la prison de paroisse jusqu'à ce qu'il rembourse les fonds détournés.

La chambre s'ajourne au milieu du débat.

Sénat.—M. Félix Garcia occupe le fauteuil en l'absence de l'honorable Trasmond Landry, lieutenant gouverneur.

L'honorable sénateur de Ste-Marie, vient occuper son siège.

Le président par intérim soumet au sénat une communication du secrétaire d'Etat concernant l'instruction publique. Sur motion de M. Soulé, le sénat en ordonne l'impression ainsi que celle des documents annexés audit rapport.

Le sénat passe une résolution faisant une allocation de fonds pour construire des édifices publics à Baton-Rouge, où sera bientôt transporté le siège gouvernemental.

Le bill qui a pour objet la création d'une Université est pris ensuite en considération. Ce bill a été adopté par la chambre des représentans lors de la dernière session de la Législature.

Sur motion de M. Nicholas, ce bill ainsi qu'un autre projet de loi relatif à l'Université, introduit l'année dernière au sénat, sont référés au comité de l'instruction publique.

Une communication du trésorier d'Etat est lue et référée au comité des finances.

Une communication volumineuse de l'adjudant général de l'Etat sur la mauvaise organisation de nos milices, est lue, et, sur motion, référée au comité des milices.

Des résolutions qui enjoignent à nos sénateurs et priènt nos représentans au congrès de travailler à faire passer une loi qui accorde une certaine quantité de terre aux vétérans de 1814-15, sont prises en considération et adoptées.

Sur motion, le senat siège à huis-clos, puis s'ajourne.

CONGRES.

Séance du 5 janvier.

Sénat.—La séance est occupée par un assez grand nombre d'affaires d'un intérêt fort secondaire. Parmi les résolutions présentées, nous en remarquons une de M. Cameron qui requiert le secrétaire du trésor d'indiquer au sénat les articles du tarif de 1846 sur lesquels on pourrait augmenter les droits; jusqu'à quel taux ces droits pourraient être portés et ce que l'augmentation produirait de revenu. L'honorable sénateur de la Pennsylvanie demande que l'examen de cette résolution soit renvoyé au jeudi, 7 janvier.

La résolution présentée par feu M. Barrow pour obtenir des explications du Président sur la rentrée de Santa Anna au Mexique, est déposée sur le bureau. On met à l'ordre du jour pour le 11, le bill de préemption des terres publiques, et pour le 12, le bill pour l'achèvement de la route nationale. Le sénat se forme ensuite en séance exécutive, et s'ajourne au bout de quelques instans.

Chambre des Représentans.—M. Haralson, du comité des affaires militaires, auquel a été référé le message du Président relatif à l'augmentation de l'armée et à la nomination d'un officier supérieur chargé de prendre le commandement en chef de toutes nos forces au Mexique, demande à être déchargé de l'examen de la dernière portion de ce message, et propose qu'on la dépose sur le bureau.

Chose assez singulière! cette proposition ne soulève point d'opposition; elle passe tout naturellement. Voilà donc le *lieutenant général* mis au néant pour le moment.

M. Preston King qui paraît d'un naturel quelque peu ardent, improvise de longues explications sur le bill qu'il a présenté la veille pour ouvrir un crédit de deux millions au Président, afin de mener à bien les négociations avec le Mexique. Il ne veut accorder ce crédit qu'à une condition; c'est qu'il sera bien entendu que les provinces mexicaines qui pourront être annexées à l'Union, n'auront pas le droit d'employer le travail des esclaves. Cette sortie qui paraît intempestive à bien des membres, soulève de la part de ceux du Sud de vives réclamations.

M. Burt, du comité militaire, demande qu'on relève général des volontaires soit présenté à la Chambre par l'Exécutif.

La Chambre se forme en comité général; et une vive discussion s'engage sur le bill pour accroître temporairement la force de l'armée. La question elle-même n'avance guères; mais quelques membres ont eu le plaisir de se livrer à des récriminations. C'est peut-être un plaisir pour eux; mais certes ce n'en est point un pour le peuple qui n'en a que faire.

Séance du 6 janvier.

Sénat.—Parmi les bills dont le rapport est fait dans cette séance, se trouve "l'acte qui pourvoit au règlement des titres territoriaux dans le Missouri, l'Arkansas et la Louisiane."

M. Johnson présente un bill pour venir à l'aide du chemin de fer du golfe du Mexique. Ce bill est lu deux fois et renvoyé au comité des terres publiques.

Le Sénat siège quelques instants en séance exécutive, puis s'ajourne.

Chambre des représentans.—M. Hamlin demande la reconsidération du vote qui a déposé sur le bureau la portion du message relative à la nomination d'un officier-général commandant en chef. Cette motion est mise aux voix et adoptée à la faible majorité de deux voix; 86 contre 84. Puis on décide *viva voce*, que cette portion du message sera examinée en comité général.

La Chambre se forme en comité général, et reprend la discussion relative au bill pour augmenter l'armée. Cette fois les honorables orateurs se tiennent un peu mieux dans les limites de la question: M. Rathbun, même, présente un substitut au bill; mais cela ne termine rien. Aussi M. Haralson que la longueur des débats paraît ennuyer, demande qu'on en fixe la clôture au lendemain à 2 heures et demie. Mais la Chambre s'ajourne sans avoir fait droit à la proposition de l'honorable membre.

Washington.—Un journal du soir enregistre de la façon suivante les bruits les plus importans qui nous viennent de Washington:

1er Bruit.—On rapportait dans les sociétés de Washington que si le Congrès persistait à refuser les fonds nécessaires pour continuer la guerre, le président en appellerait de cette décision au peuple des Etats-Unis.

2d Bruit.—On disait que M. Robert J. Walker, secrétaire de la Trésorerie, était résolu de résigner ses fonctions si la Chambre des Représentans ne s'empressait pas à annuler sa décision au sujet du vote qu'elle a donné contre la taxe proposée par M. Walker sur le thé et le café.

3me Bruit.—Enfin, on disait, et cette nouvelle serait la plus déplorable, si elle était vraie, on disait que le département de la marine avait reçu la nouvelle de la perte de la frégate des Etats-Unis, *Congress*, à l'embouchure de la rivière Columbia.

NEW-YORK.

La législature de cet Etat est entrée en session le 4 courant à Albany. Le sénat était présidé par le lieutenant-gouverneur A. Gardiner. La Chambre a élu pour son orateur M. Hasbrouk, whig, du comté d'Orange. Le message du gouverneur a été délivré le même jour aux deux Chambres. C'est un document clair et succinct qui s'occupe exclusivement des affaires de l'Etat. Voici ce que dit à ce propos le *Franco-Américain* du 6 courant:

"Le 4, à midi, le nouveau gouverneur de l'état de New-York a communiqué son message d'installation aux deux Chambres de la législature; à trois heures de l'après-midi, grâce au télégraphe électrique, le message était, dans son entier, publié en *extras* par les journaux américains. Cette rapidité incroyable a fourni l'occasion à notre confrère du *Herald* de faire un jeu de mots: "L'administration du gouverneur Young, dit-il, commence avec *éclat*, puisque son premier message nous arrive d'une distance de 160 milles sur les ailes d'un éclair."

"Nous n'entreprendrons pas de traduire ce volumineux document sans grand intérêt pour nos lecteurs.

"Le gouverneur parle d'abord de la nouvelle Constitution de l'Etat. Elle renferme des défauts, dit-il, et j'aurai refusé mon approbation à certaines de ses parties, si on avait soumis séparément chacune d'elles au vote populaire; mais, dans son ensemble, elle est en rapport avec les idées du siècle, et elle commande non seulement l'approbation, mais encore l'admiration de la grande majorité des électeurs de l'Etat.

"Le nouveau mode d'élections directes des officiers par le peuple, produira d'heureux effets pour la moralité des élections; quelques personnes sages et [illegible] intentions, ont pu craindre de fâcheuses conséquences de l'élection des juges par les citoyens, mais M. Young a la conviction qu'après quelques années d'épreuve, ces craintes se dissiperont.

"Le reste du message a rapport à la prompte organisation de la Cour de correction d'erreurs, dont l'existence a cessé depuis le 31 décembre, et qui ne peut être reconstituée qu'au 1er juillet prochain.—Il recommande l'augmentation du traitement des juges, et propose, pour les membres de la Cour suprême, qu'il soit exigé, pour chaque procès devant cette cour, un droit d'un dollar qui sera versé dans le trésor, pour être ensuite réparti, en tout ou en partie, entre les magistrats.

"Il s'occupe ensuite des travaux publics, de la dette de l'Etat, des revenus des canaux, des allocations pour les écoles publiques, des prisons et des maisons de refuge, des garanties à exiger des banques, etc., toutes questions d'administration intérieure sur lesquelles nous aurons occasion de revenir pendant la session de la législature."

—On s'occupe en ce moment à New-York d'organiser une compagnie de milice française et suisse; et le *Franco-Américain* du 6, annonce que, sous quelques jours, elle comptera 150 membres au moins.

—Un Français, M. Palmyre Finiels, honorablement connu dans New-York, et résidant depuis longtemps au No 116, Grand street, à l'encoignure de Broadway, s'est donné volontairement la mort avant-hier, lundi, en se coupant la gorge avec un rasoir. Le coroner a été appelé immédiatement pour faire son enquête. M. Finiels avait donné des preuves non équivoques d'aliénation mentale.

—Charles T. Gros et Louis Thibaut, tous deux français, s'étaient trouvés ensemble à Port-au-Prince, où ce dernier avait été dévalisé, pendant qu'il faisait une partie de billard, s'il faut en croire certains rapports, ou, suivant une autre version, dans sa chambre même, qu'il partageait avec Gros, d'une somme de $4,000 en billets de banque d'un effet de mille francs à son ordre, et de $26 en espèces. De graves soupçons planèrent sur Gros qui, peu de tems après, quitta Port-au-Prince, pour venir à New-York.

M. Thibaut, qui, lui-même s'était embarqué pour la même destination, est arrivé le 31 décembre par Boston, et a pris logement au numéro 290, dans Broadway. Gros, de son côté, entrait au port dimanche, 3 janvier, à bord du *Mary Perkins*, et descendait immédiatement à l'hôtel Espagnol-Français tenue par Mme Moudon.

Le jour même de son débarquement, Gros se rendit chez MM. Beebe et Pearsall, dans Wall, street, pour y changer 4 billets de mille francs; et après avoir fait de coûteuses acquisitions d'habillements et d'objets de luxe, il se promenait tranquillement dans Broadway, quand il se trouva face à face avec M. Thibaut, le hasard l'ayant ainsi jeté dans les bras de celui qu'il avait le plus d'intérêt à éviter. Sur la plainte portée contre lui, Gros fut arrêté et conduit aux Tombes, par ordre du juge Osborn. L'avoue, dit-on, que les quatre mille francs qu'il avait changés étaient la propriété du plaignant, auquel ajoute-t-il, il a été chargé de la remettre, par une personne du Port-au-Prince.

—La compagnie Italienne a fait ses débuts, le 4 janvier, et elle a obtenu un grand succès. Les journaux font un grand éloge du ténor Benedetti: "c'est un ténor accompli," dit le *Franco-Américain*; sa voix est magnifique, son goût musical parfait et son talent d'acteur fort remarquable. C'est l'astre de la compagnie. Benevantano, la basse, possède un bel organe qui vibre avec puissance; mais qui a besoin d'être un peu réglé par l'art. La signora Barili est une perle de beauté, à en croire quelques enthousiastes. Sa voix est pure, étendue, vibrante, et c'est déjà, malgré sa jeunesse une cantatrice. "La signora Barili, dit un de nos confrères, ne peut donc manquer d'être bien venue parmi nous; son chant et sa beauté ne lui attireront pas moins d'admirateurs que l'air de décence, de candeur et d'innocence qu'elle porte dans toute sa personne." Le reste de la compagnie est à l'avenant des premiers sujets. Les habitans de New-York sont assurément de fort heureux gaillards!

Effets du bill de la sous-trésorerie.—On a déjà vivement ressenti à New-York, les entraves que doit amener le bill de la sous-trésorerie dans les transactions les plus ordinaires. Voici ce que dit à ce propos un de nos confrères sous la date du 5 courant:

"Il a été facile de juger, dès les premières heures de la mise en vigueur de ce bill, des difficultés insurmontables que présente cette clause des paiements en espèces. C'est vainement seulement que les administrations publiques ont commencé à ne plus admettre le papier-monnaie et, dans la journée même, ses bureaux de poste ont plusieurs fois manqué de change. A la douane, l'embarras a été plus grand encore. C'est ici que se révèle l'imprévoyance avec laquelle on s'est lancé dans une voie où l'on n'aurait dû entrer qu'après avoir jeté dans la circulation une masse de numéraire assez considérable pour faire face à ces nouvelles exigences. Certes, comme le dit une correspondance, si cette condition des paiements en espèces avait été imposée au gouvernement par l'opposition, il n'aurait pas de termes assez énergiques pour se plaindre d'une exigence si tyrannique. Mais, cette fois, l'administration ne doit s'en prendre qu'à elle-même, et c'est à elle aussi que doit s'en prendre le public des embarras qu'il va maintenant trouver à chaque pas sur sa route. Il pourrait bien se faire, d'ailleurs qu'ici encore les petites causes produisissent de grands effets, et que le bill de la sous-trésorerie vînt échouer moins encore contre la difficulté de réunir des millions et de les transporter, que contre les impossibilités qui surgiront à chaque instant dans les bureaux à propos de sommes minimes. Il nous paraît impossible, en effet, que l'on s'obstine à vouloir maintenir une telle loi dans les circonstances et dans les conditions où se trouve actuellement le pays."

Key-west—21 décembre—La barque Ann Hood, capitaine Watson, allant de Philadelphie à la Nouvelle-Orléans, s'est jetée sur les Cayes de Vacas, dans la nuit du 17 décembre. Elle a souffert d'assez fortes avaries. On a cependant pu l'amener au port.

Un grand nombre de bâtimens chargés de bois et de charbon pour le compte du gouvernement sont arrivés ici ces jours derniers. Les uns ont achevé, les autres continuent leur déchargement.

Virginie.—On se préoccupe fort de la nomination d'un sénateur au Congrès. M. Smith, le gouverneur actuel, travaille avec beaucoup d'activité pour se faire nommer; mais il rencontre une opposition assez forte dans son propre parti; et M. Hunter paraît devoir être le candidat préféré. Les whigs pourraient bien avoir à décider la question.

On lit dans le *Courrier des Etats-Unis* du 5 courant:

Un oncle d'Amérique.—Il y a quelque temps nous avons reçu une lettre d'un de nos abonnés de la Louisiane qui porte le même nom que Mlle Dimier et qui, en apprenant l'arrivée de cette jeune artiste aux Etats-Unis, s'était imaginé qu'elle devait être la fille d'un frère dont il était sans nouvelles depuis quinze ans. Nous avons transmis à Mlle Dimier, qui se trouve à Baltimore avec Mme Augusta, la lettre de son oncle putatif et il s'est trouvé que les pressentiments de ce digne parent étaient justes. Mlle Dimier est bien sa nièce, et elle n'a plus qu'un désir, celui de se jeter dans les bras de son oncle qui, de son côté, brûle de la serrer sur son cœur. C'est un homme tout à fait dans l'aisance et d'un caractère des plus honorables. Qu'on vienne nier, désormais, la voix du sang des oncles d'Amérique!

Haiti.—Des nouvelles de Port au Prince sont arrivées à New York par le brick *Mary Perkins*; elles vont jusqu'au 15 décembre.

Le 8, le président Riché était revenu de Jacmel à Port au Prince. Pendant son séjour à Jacmel, il a fondé quatre écoles gratuites et a pris d'autres mesures utiles. Profitant noblement de la tranquillité de la république pour se montrer clément, le président a, d'après l'avis du conseil des ministres, levé le séquestre qui frappait les immeubles appartenant à l'ex-président Boyer; tous ses biens lui sont restitués et il sera indemnisé de ceux qui ont été vendus. Le sénat a voté une loi relative au commerce des marchandises étrangères par les négocians-consignataires, d'après laquelle ces derniers ne peuvent débiter des marchandises sèches pour une valeur moindre de 200 gourdes (haïtiennes), et des comestibles pour une valeur moindre de 50 gourdes.

Un nommé Montès avait dénoncé au gouvernement le général Sheffard, comme tramant une conspiration. Sheffard fut arrêté, mais l'examen de cette affaire mit son innocence hors de doute, et son dénonciateur fut arrêté et emprisonné à sa place.

Persécution.—Les chrétiens Nestoriens de l'Asie Mineure sont en ce moment décimés par la plus affreuse persécution. Le chef héréditaire du Djéziré, le kurde Bederhan-Bey, sourd aux représentations et se riant des menaces de Tayyar-Pacha, gouverneur de Mossoul, marchait le fer et le feu à la main, contre les malheureux Nestoriens pour les exterminer. Tout le crime de ces populations chrétiennes est d'avoir fait parvenir, par l'intermédiaire de leur patriarche Mar-Phimonn, une pétition à la Porte, pour être incorporés au pachalik de Mossoul, et échapper ainsi aux cruelles vexations et aux brigandages dont ils ne cessaient d'être les victimes de la part des Kurdes. Beder-han-Bey, s'étant joint à deux autres chefs kurdes, s'est rué sur la province habitée par les Nestoriens, égorgeant sans distinction d'âge ni de sexe, tous les infortunés chrétiens, et incendiant tous les villages. Trois vastes cantons ont déjà été le théâtre de ces épouvantables tueries, et ce pays n'offre plus maintenant que le déplorable spectacle d'un amas de ruines fumantes et de cadavres abandonnés à la voirie. L'expédition a eu lieu [illegible] maintenant contre le chef kurde [illegible] de pareilles atrocités qu'elle [illegible] peut-être prévenir en montrant un peu plus de résolution!

Coton-poudre.—L'analyse directe du coton poudre n'avait pas encore été faite. Quelques essais tentés par M. Pelouze lui avaient fait reconnaître des causes de danger telles, qu'il avait du y renoncer. M. Dumas vient de s'assurer que cette analyse peut s'effectuer très facilement au moyen de l'appareil que MM. Gay-Lussac et Thenard ont appliqué, il y a quarante ans, à l'analyse des matières organiques. Le tube de combustion étant chauffé par une lampe à alcool à 200 ou 300 degrés, des boulettes de coton fulminant, qu'on y fait tomber, brûlent vivement et sans offrir le moindre danger.

Elles fournissent de la vapeur d'eau, de l'acide carbonique et de l'oxide de carbone, et, comme on pouvait le prévoir, de la vapeur nitreuse en assez grande quantité, et du bioxide d'azote. Le gaz brut renferme assez de produits inflammables pour brûler à l'approche d'une bougie. La couleur de la flamme y indique des composés du cyanogène.

Si l'explosion du coton fulminant dans les armes ou dans les amorces donne de tels produits gazeux, les armes n'y résisteront pas; elles seront oxidées promptement; mais l'explosion doit fournir des produits tout autres quand elle se fait sous la pression énorme que détermine la résistance du projectile au mouvement dans une espace étroit comme le canon d'un fusil, où pendant quelque temps, les gaz inflammables et la vapeur nitreuse, fortement échauffés, peuvent réagir l'un l'autre.

Ainsi, au moins en ce qui concerne la charge des armes à feu, l'emploi du coton fulminant pourrait bien n'avoir point les incovéniens que feraient supposer les produits acides de son explosion à l'air libre.

Dans les amorces, la formation de l'acide nitreux paraît inévitable.

Toutefois, le coton fulminant, trempé dans une solution aqueuse de nitre, puis séché, donne moins de vapeur nitreuse, ce qui permet de croire qu'on pourrait modifier, par quelques additions cette fâcheuse propriété.

Des essais dus à un jeune industriel, M. Rizard, montrent même que l'on peut aller beaucoup plus loin encore et donner à la discussion des nouveaux effets explosifs de tout autres bases, en changeant complètement la composition des substances à l'aide desquelles ils s'obtiennent. D'après des expériences qui ont été faites sous les yeux mêmes de M. Dumas, il suffit de tremper du coton dans une dissolution de chlorate de potasse et de le faire sécher pour obtenir un produit fulminant supérieur, peut être au coton azotique lui-même. Quarante ou cinquante milligrammes d'un coton ainsi préparé suffisent à la charge d'un pistolet à balle forcée, et donnent des effets que l'on ne pourrait dépasser sans danger pour l'arme. De la sciure de bois imprégnée du même sel donne un mélange explosif non moins actif.

De son côté, M. Schœnbein a fait connaître à M. Pouget, dans une lettre communiquée par ce dernier à l'Académie des sciences, que son coton poudre n'est pas la xyloïdine de M. Braconnot, et que la méthode à l'aide de laquelle il le prépare diffère de celle qui a été employée jusqu'ici par les chimistes, allemands et français.

Mine de mercure.—Des renseignements consulaires annoncent qu'une mine de mercure vient d'être découverte près de Monterey, sur le territoire de la mission de Sainte-Claire. Cette mine a déjà reçu un commencement d'exploitation, et les résultats qu'elle a donnés, avec des moyens très imparfaits, ont dépassé, assure-t-on, les calculs les plus favorables. L'extraction du minerai est très facile, et le produit s'élève à 25 0/0 de mercure. Le combustible abonde dans les environs, et n'entraîne que les frais de coupe et de transport. La situation précaire de la Californie et l'état de guerre où se trouve le Mexique rendront sans doute fort difficile la formation d'une compagnie pour l'exploitation en grand de cette mine, dont les produits seraient, assure-t-on, considérables et la clientèle [illegible], à cause du voisinage du Mexique, qui consomme beaucoup de mercure.

Pain de betterave et pain de pommes de terre.—On disait dernièrement dans les journaux qu'un boulanger de Vienne avait découvert le moyen de faire entrer la pulpe de betterave dans la fabrication du pain de ménage. Cette nouvelle, qui n'aurait pu inspirer grand intérêt en temps ordinaire, a paru fort importante dans une année de disette. Plusieurs personnes inspirées par un sentiment bien naturel de charité, se sont hâtées de mettre en expérience le nouveau système de panification. Deux lecteurs de la *Presse*, M. de Montorand, de Châteaubriand, et M. Lefon, d'Aire, nous communiquent le résultat de leur premier essai.

"J'ai obtenu, dit M. Montorand, un résultat que je n'espérais pas; c'est à dire un pain de très bonne qualité et dans lequel l'association de la betterave avec la farine était complète, sans que l'on pût reconnaître sa présence ni à l'œil ni au goût: mes ouvriers auxquels j'en ai fait goûter en trouvent tous excellent. Employé en soupe, il m'a paru tremper aussi bien que notre bon pain de ménage ordinaire. J'ai employé, pour cette expérience, de la farine de méteil et la betterave jaune d'Allemagne. Un kilogramme de ces deux substances, mélangées par portions égales, rendit, je ne sais au juste, deux kilogrammes un quart de pain dont le prix serait très minime.

M. Lefon nous fournit des documens plus significatifs: il a fait venir à sa sucrerie un boulanger, et tous les détails de la manutention ont été notés avec soin. Voici la note des matières employées:

Farine de blé mêlé d'orge à extrait 15 kilo. de son par hectolitre	14 ki.	750 gr.
Pulpe de betterave prise à la rape	10	500
Levain	00	750
	26	000

Le pain, ainsi fabriqué, pesait rassis 36 kil. 250 gr. Nous en avons un échantillon sous les yeux; il ressemble extérieurement au pain bis mêlé, la mie est un peu lourde, d'une odeur légèrement vineuse et nullement nauséabonde, la saveur plaît assez aux enfans et se rapproche beaucoup de celle que l'on trouve dans le pain mélangé de pulpe de potiron.

Un second échantillon, qui contient seulement un quart de betterave, nous a paru presque équivalent, sous tous les rapports, au bon pain de ménage; tous les ouvriers de campagne le consommeraient avec plaisir. Mais il reste à savoir si cette fabrication serait vraiment économique, c'est à dire si la panification de la betterave ajouterait quelque chose à nos ressources alimentaires.

Si les principes constituans de la betterave étaient identiques à la composition du froment, nous comprendrions que l'on voulût en faire du pain; nous comprendrions encore que l'on essayât de l'introduire dans l'alimentation sous forme de panaire; s'il était impossible de la faire servir autrement à la nourriture de l'homme; mais nous savons bien que la betterave diffère énormément des céréales, et personne n'ignore comment elle peut se transformer en viande ou laitage. Pourquoi donc lutter ainsi contre les lois de la nature? C'est dans l'estomac des animaux que nous devons élaborer les substances végétales trop grossières pour la race humaine. L'herbe des prairies, les feuilles des arbres, les racines peu substantielles contribueront à nous préserver de la faim lorsque notre bétail leur aura fait subir cette préparation dernière qu'aucun artifice humain ne peut imiter. La betterave n'est autre chose qu'un fourrage; nous avons beau la mélanger avec de la farine et la mettre au four, cela n'en fait pas du pain; mais elle deviendra du lait, si nous voulons du véritable lait, qui fera de bonne soupe avec le pain de farine, et qui augmentera beaucoup la valeur nutritive des céréales panifiées.

Le pain de betterave ne sert qu'à tromper la faim.

Le lait ou la viande de betterave nourrissent.

Voilà toute la vérité. Que nos correspondans ne se fassent donc pas illusion; la découverte du boulanger viennois est une erreur économique; il faut l'oublier.

Une erreur plus grande encore, c'est le pain de pommes de terre: nourriture malsaine et répugnante que l'on s'obstine malheureusement à vouloir introduire dans l'alimentation des campagnes, chaque fois que la récolte des céréales fait défaut. La pomme de terre est si bonne, si savoureuse et parfumée lorsqu'on la mange toute fumante, sortant de la cendre du foyer, que les enfans s'en font un régal le soir, dans les fermes, pendant les longues veillées d'hiver. Elle est si nauséabonde, au contraire, quand on la panifie, qu'il faut être pressé par la faim pour y toucher. Dans son naturel c'est du pain tout fait; c'est le pain de la providence, comme disait Jacques Bujault: si vous la pétrissez avec de la farine, vous gâtez deux bonnes choses et vous en faites une détestable.

Mangeons des pommes de terre comme succédanée de la viande ou du pain, faisons-en surtout manger à nos bestiaux qui nous nous les restitueront sous forme de lait, de chair ou de graisse; mais pour Dieu! n'en faisons pas du pain.

COMMERCIAL.

Jeudi soir, 14 janvier 1847.

Le marché au coton a été très-actif aujourd'hui; les ventes s'élèvent à 6,000 balles à des prix bien soutenus.

SUCRE—Calme; les prix fléchissent.

MELASSE—Calme, à 25 cts par galon.

FARINE—Les ventes de ce jour s'élèvent à environ 4,000 barils de $4 60 à $4 [illegible] pour de bonnes marques.

MAIS—Le marché a une tendance à la hausse. Il s'est fait aujourd'hui des ventes à 72 1/2, ce qui accuse une hausse décidée.

M. l'Editeur:

☞ Veuillez annoncer que M. Charles Forstall est candidat pour la place de représentant du 5me district représentatif, en remplacement de M. L. St. Martin, démissionnaire, et qu'il sera soutenu par TOUS SES AMIS.

☞ Ni le capitaine, ni le consignataire du navire français CHRISTOPHE COLOMB, ne sera responsable des dettes contractées par l'équipage du dit navire.
TH BAILLY BLANCHARD,
13 jan—15 — 99 rue de la Douane.

☞ Les consignataires du navire français, CHRISTOPHE COLOMB, capitaine Dury, venant du Hâvre, sont priés de faire leur entrée en douane et de venir recevoir leurs marchandises au débarquement vis-à-vis de l'hôtel de la Monnaie. Toute marchandise dont l'entrée n'aura pas été faite, sera envoyée dans les magasins de la douane, aux frais du consignataire de la marchandise.
TH BAILLY & BLANCHARD,
13 jan—3 — 99 rue de la Douane.

☞ Le navire ARKANSAS, capitaine Larrabie du Hâvre, est actuellement en déchargement à la Presse à coton. Les consignataires sont priés de retirer leur permis sous cinq jours. L. H. GALE,
11 jan — 93 Commune.

☞ La barque Isette, cap. Gall, venant du Havre, est maintenant en déchargement. Les consignataires sont priés de prendre leur permis d'ici à 3 jours. L. H. GALE,
—11jan — 93 Commune.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orleans.

EXPÉDIÉS.

Navire Severn, Cheever, Havre.
Navire Lorena, Conway, Havre.
Navire Suffolk, Morvill, Boston.
Navire St-Mary, Foster, New York.
Barque Wissoccumcon, Robinson, Boston.
Brick P Soule, Thompson, Havane.
Goelette Cora, String, Brasos Santiago.
Goelette Mary Caroline, Warling, Pensacole.
Goelette Louis, Collins, Tampico.
Steamer Montezuma, Kelly, Mobile.
Steamer Pea Bird, Collier, St-Louis.

ARRIVÉS.

Goelette Martha, Cozzens, de Pensacole.
Steamer Creole, Wood, de Mobile.
Memphis, Fretz, de Memphis.
Judge McLean, des Attakapas.
St-Mary, Muggah, de la Nouvelle-Iberie.
Rainbow, Benneck, de Bayou Sara.
Nimrod, Delahoussaye, de St-Martinville.
Hannibal, Phenowerth, de Cairo.
Sam Dale, Voss, du Lac Providence.
Montezuma, Kelly, Mobile.
Music, Martin, de Pointe à la Hache.
Old Hickory, Settimus, de St-Louis.
St-Helena, Gowen, des Attakapas.
Yalabusha, Sulkrine, de Minden.
Belle Creole, Scott, de Williamsport.
Ringgold, McPherson, de Louisville.
Pride of the West, Chambers, de St-Louis.

Au bas du fleuve et montant:
Navire Ann Cropper, Morton, de Sunderland.
Navire Riga, Wise, du Havre.
Goelette Linnet, Westley, de Tampico.

DÉPART DES NAVIRES A VAPEUR DE L'ATLANTIQUE.

DE LIVERPOOL.	DES ETATS-UNIS.
Hibernia......Janvier 4	........Fevrier 1
Cambria.......Fevrier 4	........Mars 1
Hibernia.......Mars 4	........Avril 1

Succession de feu M. Lucien Labranche.

☞ AVIS—L'attention des spéculateurs est appelée sur la vente des deux vastes habitations appartenant à cette succession, établies en sucrerie et situées l'une dans la paroisse Jefferson et l'autre dans la paroisse St-Charles. La première sera vendue le 28 janvier courant, et l'autre le 4 février prochain. Voir les détails dans l'Abeille des 15, 19, 21, 25 et 27 janvier. 15 jan

NOURRICE DEMANDÉE—On a besoin de suite au No 229, rue des Remparts, entre St-Anne et Dumaine, d'une nourrice—Une, sans enfants serait préférée. 15jan—3t

AVIS.

LES actionnaires du chemin à coulisses du Golfe du Mexique sont informés qu'en vertu d'une résolution du Conseil des Directeurs, ils sont appelés à faire le 15 février prochain entre les mains de G. Musson, contrôleur, un paiement de 50c par action," conformément à la section 4me de la charte de cette compagnie.
Nlle Orleans, le 14 janvier 1847.
15 jan—3 nlm — G. MUSSON, Contrôleur.

AVIS—Le soussigné ayant établi une maison d'agence, se chargera de la gestion de tous biens mobiliers pour compte de propriétaires absents ou non résidents et acceptera et sollicitera les [illegible] des clients qui s'adresseront à lui.
A. MICHOUD.
Idem—1an Bureau 142 coin Ursulines et Levée

A VENDRE par le soussigné, en débarquement du navire John Fehrman, de Bordeaux.
8 Barriques vin rouge St Julien.
250 Caisses de 12 bouteilles vin rouge St Julien.
2 Fradiers bouchons longs fins.
5 Bales do diverses qualités.
3 do do à damejeannes.
Von MAIGNAN,
47, Rue St Louis.

BOTTES, SOULIERS, BRODEQUINS—293 caisses en débarquement du navire Leland, à vendre par R G HOBBS, 12 Douane.

Institution de Mme Desrayaux, Fondée en 1832 par Madame Lo-ris.
Et dirigée depuis 1840 par
MADAME DESRAYAUX,
RUE DES RAMPARTS [illegible]

L'ARRIVÉE d'une maîtresse de Paris, par le [illegible] [illegible]

[illegible]

Institution [illegible] pour les jeunes élèves [illegible] Etablissement pour les élèves des deux langues, pour la surveillance et les soins particuliers d'hygiène.

Une direction vigilante et éclairée, le dévouement du personnel à ses devoirs et de la régularité constante telle sont les avantages que l'institution de Mme Desrayaux a déjà offerts et offre pour la suite à la confiance des familles. 12 jan

MANUFACTURE DE PEINTURES ET DE VERNIS, A LA NOUVELLE-ORLEANS.

LES soussignés ont établi une manufacture de [illegible] PEINTURES broyées à l'huile et VERNIS JAPON.

[illegible]

PEINTURES SECHES, en paquets d'une livre jusqu'à 1000 livres, Blanc de plomb, Blanc de Paris et Américain, Rouge Venitien, Brun d'Espagne, Ochre jaune, Pâte de Hollande, Rose pâle, Chrome vert et jaune, Rouge de [illegible], Litharge, Bleu de Prusse, Gomme Mastic, Vermillon, Lacque, Bleu de Roi, [illegible].

Ils font sur commande une composition qui rend imperméable le linge et le drap, tout en maintenant leur souplesse primitive et ne détruisant point leur couleur.—Cette composition est bien supérieure à toutes celles employées jusqu'ici.

Aussi.—Une composition pour peindre les toits des maisons et les auvents, qui leur donne la couleur que l'on désire. Cette composition conserve le bois bien mieux que la peinture ordinaire.

Ils tiennent un assortiment général de vitres pour croisées et pour cadres de gravures; des couleurs et instrumens de peintres de portraits, et tous autres articles concernant la peinture des maisons, enseignes &c. ROBERT CLANNON & Co,
7 nov—1an — 46, rue du Canal

HAVELET & HUET,
IMPORTEURS DE MARCHANDISES FRANÇAISES,
No. 35, rue de Chartres, au premier.

ONT reçu par les navires Rubicon, Probus, Leodes, Kentucky, Taglioni, Diana, du Havre, les marchandises suivantes, qu'ils offrent à vendre à des prix [illegible] pour cause de liquidation obligée par la mort d'un des associés.

ARTICLES POUR TAILLEURS—Satins de laine noire de toutes qualités, do do couleur fantaisie, nouveauté, cachemires, valencias et nouveautés pour gilets, boutons en soie à l'aiguille et autres, dores fantaisie—SOIERIES—Ganteries en soie et filet de toutes qualités, peluche, armure poult de soie, satin, noir, etc., florences de toutes couleurs pour doublures, serges et lévantines noires, qualités supérieures, satins double et triple chaine pour gilets, gros d'Afrique, sylphide, velours, ottomans poult modes, 181 pièces foulards corah véritable, fichus soie assortis, nouveautés, pour dames, rubans riches, gros de Naples et satin pour chapeaux, do velours et satin unis, de toutes nuances et qualités, do taffetas uni, noir et couleur, do nouveauté pour bonnets ou ceintures, gants en peau, pour hommes et femmes, (Alexander), mousselines de laine dessins variés pour femmes et enfans, cachemire d'Ecosse do do do, tartans et dentelles pour robes de chambre et habillemens d'enfans, merinos noir et de toutes couleurs et nuances, qualité supérieure, sacs, bourses, velours, filet et acier, de tout genre, riches et ordinaires, éventails de toutes qualités et prix, ombrelles nouveautés, de toutes formes, riches et ordinaires, parapluies taffetas 30, 32 et 34, mouchoirs batiste unis et à ourlets, et rivière, do do brodés riches, riches et ordinaires, do avec fonds et bordure couleur, à vignettes, nouveauté, robes de bal à plis, à rivières et brodées, de toutes qualités cols, pèlerines et guimpes brodés, nouveauté, grand choix, écharpes de mariage, point de Bruxelles et d'Angleterre, voilettes blanches et noires do do do, crêpe de gaz iris noir et couleur, assortis pour modes, manteaux d'enfans laine tricotée, nouveaux genres, bas et chaussures d'enfans, do do et guilloche, tous les âges, fleurs en montures, guirlandes et coiffures, plumes, panaches et marabouts, assortis, taffetas gommé, séché à l'air, bretelles tricot, gomme, soie, grand choix de qualité et prix—ARTICLES POUR FABRICANTS DE CHAUSSURES—Cuirs, veaux vernis à la marque de P. n & Co, Nantes, Nys, veaux cirés à la marque de P. n & Co, Nantes, peaux de chamois et castor pour tiges de bottes, maroquins noirs de toutes grandeurs et qualités, chevreaux lisses, noirs, et dorés pour souliers de femmes, peaux de mouton, blanches, jaunes, vertes et rouges, prunelle et satin turc, noirs et couleur, en plus toutes les fournitures de cette fabrication—PARFUMERIE—Eau de Cologne de toutes marques, grandeurs et qualités, extraits d'odeurs de toutes formes, huile antique do do, pommade, graisse d'ours, crème de Perse, coldcream, etc. etc., peignes en corne, blonde, buffle, écaille de toutes qualités, brosses à dents et à ongles, en os, buffle et ivoire do do, do à barbe de toutes qualités, do à peignes, à cheveux et à habits, grand choix, 6 balles cotonnades, nouveauté, de toutes qualités.
14 nov

ESCLAVES MARRONES.
Cent piastres de recompense,

SERONT payées pour l'arrestation de la mulâtresse ADELINA, âgée de 28 à 30 ans, taille de cinq pieds deux pouces, teint clair, ayant de petites taches à la figure, elle parle français et anglais.

Et dix piastres pour l'arrestation de la griffonne SARA, âgée de 40 ans, taille de cinq pieds 5 pouces; elle bégaie, et est d'une forte constitution. Elle parle français et anglais.

Les récompenses sus-dites seront données pour l'arrestation et la mise en prison des esclaves ci-dessus. S FERNANDEZ, syndic provisoire
14 jan — de la faillite de J. Gomez.

A VENDRE—400 sacs sel de Liverpool, par PIERRE POUTZ, rue de la Douane.

MEUBLE de Damas, à vendre à bas prix, 48 Bienville st. F. PERRET. 98d

CACAO DE GUAYAQUIL—18 sacs à vendre par B VALLS, 11 dec — 96, Commune

VINAIGRE DE VIN BLANC—96 barils vinaigre de Bordeaux, à vendre par DARAN, QUEYROUZE & CO., 5 jan — rue St. Louis, Nos 11 et 13.

JOHN O. WOODRUFF & Co.

MAISON de commission: agents de la ligne de paquebots de la Louisiane et New-York.
No 60, rue du Camp.
JOHN O WOODRUFF. JAMES E WOODRUFF.
14jan

AVIS.

PLUSIEURS listes de souscriptions ayant été ouvertes à la Nouvelle-Orléans au profit des inondés de la Loire, le consul de France soussigné prie ceux de ses compatriotes qui jusqu'à ce jour n'ont point encore inscrit leurs noms sur une de ces listes, et dont cependant l'intention est de le faire, de vouloir bien se hâter.

Le but des souscripteurs étant le même, le consul de France espère qu'un envoi simultané paraîtra convenable à tous; pour sa part, il est prêt soit à recevoir le montant des diverses collectes, soit à joindre à celles-ci les souscriptions qu'il a reçues, et qui aujourd'hui s'élèvent à plus de trois mille francs. AIME ROGER.

Direction des Ecoles Publiques de la Municipalité No. Un.

AVIS est par le présent donné que la Direction nommera Jeudi le 21 de ce mois un second professeur d'anglais pour l'école des garçons du troisième district. Par ordre,
14jan — Jh. REYNES, Secrétaire.

Drogues et Medicaments.

En débarquement des navires NICOLAS CESAR du Hâvre et BRILLIANT de Boston
Sirop antiphlogistique de Briant,
Elixir antiglaireux de Guillie,
Pilules ou grains de santé, Dr Franck.
Capsules à l'huile de foie de morue. Papier fayard,
Iodure de fer, Hypoxulfite de soude,
Ether sulfurique pur, Alcali volatil do,
Extrait triple de jasmin. Essence d'amandes amères,
Do. de petit grain, Do. de Portugal. Do d'absinthe,
Do d'anis vert, Huile douce de vin,
Capsules étain 14, 15, 16 lignes,
Tamis à tambour soie et reclianges,
Etain en feuille, Papier à filtrer,
Assortiment de clysopompe,
Creusets couverts, diverses grandeurs,
Bandages droits et gauches imperceptibles,
Racine d'angélique, do de Saponaire,
Fleurs de mauve, do de guimauve, do de camomille,
Do de pied de chat, do de coquelicot,
Do de bourrache, do de violette, do de rose rouge,
Mousse de Corse, gélatine, hysope, coriandre,
Petite absinthe, bouchons fins à fiole,
Feuilles de menthe, do de digitale, do de sauge,
Do de capillaire, chlorure de chaux, cochenille,
Crême de tartre, acide oxalique,
Carbonate d'ammoniaque, arrow-root américain,
Arrow-root de Bermudes, bois de Campêche rapé,
Bois de Fustic ou bois jaune rapé,
Acide muriatique, do sulfurique.
A vendre par — PICUSACHS,
14jan — Encoig. Condé & St. Philippe

A LOUER A BAS PRIX—Un bureau bien convenable, au premier étage de la maison No 95 rue de la Commune, ainsi que le second et le troisième étage, si on le désire.
JENKINS & TIGLER.
14jan — 95, Commune.

VINS et Bouteilles de Marseille à vendre par les soussignés en débarquement du brick Ontario et en magasin,
230 barriques vin Bergasse, Bedford et St Gilles
150 paniers de 100 et 144 bouteilles de 20, 22 et 24 onces.
J F BERCIER & Co,
14 jan — 54 Vieille Levée

COGNAC—4me preuve, en demi et quarts de pipes, J J DUPUY, à vendre à bas prix pour clore diverses consignations
Eug. ROCHEREAU & Co,
14jan — 17 & 19, St Louis

SARDINES—En débarquement du navire John Fehrman, de Bordeaux, des sardines de la marque de Conseil et Martin à vendre par
Eug. ROCHEREAU & C.
14jan — 17 & 19, St Louis

VIN DE FAMILLE—20 barriques vin St Julien Médoc, en débarquement du navire John Fehrman, à vendre par — Eug. ROCHEREAU & Co.
14jan — 17 & 19, St Louis

INDIENNES BLEUES—Merrimack et Fall River, de différents dessins, venant d'être reçues, et à vendre par — DE FORET & Co,
14jan — 20, rue Douane.

DRILLS BLEUS—D'Amoskeag—Ainsi que du drill écru d'Amoskeag et de Manchester en magasin et à vendre par — DE FOREST & Co.,
14jan — 20, rue Douane.

RAISINS VERTS DE MALAGA—100 barils en magasin et à vendre par
LOREILHE & Co.
14 jan — Encoignure Royale et Douane

TRUFFES DE PERIGORD de la nouvelle récolte, 36 caisses de 10 boîtes et [illegible] à vendre par — LOREILHE & Co.
14 jan — Encoignure Royale et Douane

CERISES A L'EAU DE VIE—300 caisses à la marque de André Monteau, à vendre par — LOREILHE & Co,
14jan — Encoignure Royale et Douane.

VINS EN CAISSES—1000 caisses de différentes qualités à vendre par — LOREILHE & Co.
14jan — Encoignure Royale et Douane.

BOUCHONS—[illegible] bouchons de diverses qualités à vendre par — LOREILHE & Co.
14jan — Encoignure Royale et Douane

BOUTEILLES VIDES—70 paniers de 22 onces à vendre par — LOREILHE & Co.
14jan — Encoignure Royale et Douane

HUILE D'OLIVE—150 paniers de Marseille à vendre par — LOREILHE & Co.
14 jan — Encoignure Royale & Douane

SARDINES à la nouvelle pêche—[illegible] [illegible] à vendre par — AUGUSTE MOLIER, rue St Louis, No 90.

BOUCHONS—[illegible] à vendre par — P CUSACHS,
Encoignure Conde & St. Philippe

LE soussigné vient de recevoir par le navire Rubicon, du Havre, les articles suivans, qu'il offre à vendre au comptant, à des prix très modérés:

[illegible]

D. B. MACARTY,
2 oct — 238, rue Bourbon

LE soussigné a transporté son magasin du No. 21, rue du Canal, au No. 5, rue des Magasins. Il reçoit un grand assortiment de Marchandises, qu'il offre à vendre à des prix très réduits. Les acheteurs sont priés de venir examiner:—

Coton Lowell 7/8 et 4/4, dito écru 7/8, do do bleu, linseys et kerseys, coton écru 3/4 à 12/4, moleton blanc, dito écru, coton blanc 3/4 à 12/4, flanelle blanche, rouge, jaune et verte, dito croisée, dito gaze, dito de [illegible], coton rayé pour chemises de nègres, coutil à matelas, coton et fil 3/4 et 4/4, bonnets à carreaux, denims de York, Hamilton, Methuen et Rochester, percale noire, do en couleur, mousseline unie à carreaux et brodée, percale, jaconat, batiste fil, mousseline à rideaux, brochée et brodée, platilles, bretagnes, toile de Paris, dito d'Irlande, dito à draps 3/4 à 12/4, velours coton et soie, nappes et serviettes, toile damassée, nappes en couleurs, damassées, mouchoirs toile, dito batiste dentelle fil et coton.

Mouchoirs soie foulards, mousseline de laine noire, do en couleur, cachemire d'Ecosse, un grand assortiment d'indiennes françaises, anglaises et américaines, serge soie, poult de soie, gros de Naples, satin noir, dito blanc, bas de soie noirs et blancs, chaussons do, rubans taffetas et satin, soie à coudre, chaussons écrus, mêlés et blancs, bas coton blancs, écrus, mêlés, bleus et noirs, dito blancs, très grands, dito pour enfants, do cachemire, laine, merinos blancs et noirs, chaussons laine, parasols soie, para pluies soie 28 à 32 pouces, do coton, bretelles en soie, gomme élastique et coton, chales en soie, coton et merinos, jupons en pitre, alpacca noir, lasting, cachemire, et en bobines d'Alexandrie, Farquharson et Bagley, couvertures vertes, bleus et rouge, do [illegible] 3 points, dito françaises, Kentucky jeans, sattinet bleu et noir, drap de pilote. Aussi, un grand assortiment de draps français et anglais, casimirs fantaisie.
11 sept — L. MARCUS.

A VENDRE en débarquement du navire John Dunlap de Bordeaux, les articles suivans:
40 caisses prunes sèches;
15 do dito en boîtes transparentes;
10 do de 100 pies boîtes sardines à l'huile;
20 do de 50 boîtes sardines à l'huile;
5 do fromage de Gruyère;
50 paniers anisette superfine;
40 do fine; dito
50 caisses fruits au vinaigre;
25 do abricots à l'eau de-vie;
25 do prunes dito;
40 do liqueurs superfines;
25 do dito fines;
20 do cerises à l'eau de vie;
40 do fruits assortis.
—EN MAGASIN—
15 barriques vin Haut-Brion, de 1834;
25 do vin vieux, supérieur;
50 do vin ordinaire;
50 do vin pour familles;
30 tierçons vin blanc Haut-Barsac, 1837.
25 do dito Haut Sauterne;
15 barils vieux whiskey de Monongahela;
10 caisses sardines, de différents modèles;
30 do vin vieux Chateau Margaux;
25 do dito Chateau Lafitte;
20 do dito St. Estèphe (Médoc);
20 do liqueurs superfines;
20 do absynthe Suisse;
25 paniers vin de Champagne;
30 do huile de Plagnol;
25 caisses curaçao; 25 caisses marasquin;
20 do cerises à l'eau de vie,
40 do fruits assortis dito.
A vendre par — GARNIER FRÈRES,
4 nov — No. 145, rue de Chartres

Agence de la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun.

Nouvelle Orléans, 7 novembre 1846.
L'ANNÉE fiscale de cette institution a terminé le 4 du mois dernier et les Directeurs ont déclaré un dividende de *trente-deux et demi pour cent* sur le montant des primes: $400,000 payé pendant l'année et de plus un dividende de six pour cent comptant sur le script. La Compagnie existe depuis cinq années et a donné les dividendes suivants:

Le 4 octobre 1842	32	pour cent
" " 1843,	34	"
" " 1844,	30	"
" " 1845,	00	"

En l'année 1845 aucun dividende n'a eu lieu en conséquence du grand incendie de New York.

Et le 4 octobre 1846, 32 1/2 pour cent.

On ne peut assurer contre l'incendie ailleurs qu'à cette agence.

Les Directeurs ont résolu de ne faire aucun dividende de profits avant que le chiffre des gains ait atteint un *million de piastres.*

Le script et l'avoir en main pour faire face aux pertes s'élèvent à $680,484,62 le 4 du mois dernier, auquel on peut ajouter $100,000 de primes payées depuis cet époque. Cette somme est considérée comme suffisante pour faire face à toutes pertes.

Cette agence continue à assurer contre les risques du feu, de rivière et de la mer.
L. MATTHEWS, Agent:
Encoignure des rues Camp et Douane

ALCOHOL et Whiskey.—15 barils alcohol de haute preuve, 15 barils vieux whiskey Monongahela, à vendre par — W. H. SIMMONS,
6jan — 44, Poydras.

[illegible — vignettes]

LE soussigné désirant de clore ses ventes aussitôt que possible, son grand stock de MARCHANDISES DE FANTAISIE et de MODISTES, est déterminé à réduire ses prix tels qu'ils pourront satisfaire les acheteurs, lesquels sont priés de venir examiner ces marchandises; ils pourront se convaincre qu'il y aura avantage pour eux.

Habillemens en cachemire riche, mousseline de laine, soierie, satin broché, mousseline, tarlatane, et dentelle brodée; en shalls de cachemire, soie, laine et merinos; manteaux brodés et en mérinos uni, pèlerines et visites, rubans, fleurs, dentelles et broderies, gants, bas et articles de fantaisie, bonnets pour dames, demoiselles et fillettes, en tout genres, corsets, parasols et ombrelles, ridicules, bourses et ornements de tête; peignes d'un nouveau style, colliers et bracelets, etc, etc.

Les marchands et détaillans de la campagne trouveront qu'il est de leur intérêt de venir examiner ces marchandises. D P WAYMOUTH,
12 jan — 57 rue du Canal

TOUS ceux qui ont à payer des taxes d'Etat, en qualité de Caboteurs, Colporteurs, Marchands étalers ou propriétaires de voitures publiques ou particulières, sont informés que des poursuites seront faites contre ceux qui ne viendront pas immédiatement payer entre les mains du Collecteur. Le bureau se trouve rue Baronne, près de l'encoignure de la rue du Canal.
13 jan—3 — A DERBES, Collecteur

Bureau de la Compagnie d'Assurance des Marchands.
Nouvelle-Orleans, 12 janvier 1847.

LES personnes ci après désignées ont été élues Directeurs de cette institution à l'élection annuelle qui a eu lieu le 11 de ce mois:

C. Toledano	John Pemberton
P. Poultz	Lucien Hermann
P. Maspero	S. O. Vignaud.
	E. B. Harris.

Et à une assemblée des Directeurs qui a eu lieu aujourd'hui, M. John Pemberton a été réélu président. JOHN A. WAYSHAM,
13jan—4 — Secrétaire.

ACADEMIE DE DANSE.

A la salle de bal St-Charles, 28, rue St Charles.

M. et Mme HAZARD, préviennent respectueusement les dames et les messieurs de la Nlle Orléans, qu'ils viennent d'arriver de Philadelphie et qu'ils ont ouvert une académie de danse, dans la salle ci-dessus mentionnée. Ils professeront aussi dans les familles et dans les pensionnats.

Mme Hazard donnera des leçons aux dames qui préféreront les recevoir d'une dame.

En outre des danses et des walses ordinaires, ils démontreront les suivantes:
La valse redowa
La valse mazurka
Quadrilles mazurka
Valse à 2 et à 5 temps
Quadrilles polka.
Valse id.

M. Hazard étant né à Paris et ayant eu l'avantage d'être en rapport avec les meilleurs professeurs de Paris et de Londres, peut donner aux personnes qui voudront bien le patronner, l'assurance que les danses ci-dessus, leur seront démontrées exactement, comme on les danse dans les meilleures sociétés de l'Europe.

On pourra connaître les conditions, les heures de leçon et les références, en s'adressant à la salle de M. et de Mme Hazard, ou à leur domicile, 40, rue du Canal. 13 jan—40

AVIS—L'assemblée annuelle des souscripteurs à la Société des Orphelines aura lieu à l'Asyle Poydras, de lundi à 2 heures P. M. le 18 janvier courant, afin de procéder à l'élection des directeurs pour l'année suivante. 12jan—10t

TAPIS A BON MARCHE.

NOUS offrons en vente un grand assortiment de tapis, toile cirée, &c., à un très léger bénéfice sur le coût d'importation. Nos marchandises sont toutes achetées dernièrement et du dernier genre. Nous appelons l'attention de toutes les personnes qui ont besoin de telles marchandises, avant de trouver, pour du comptant, de tels avantages à faire.

Tapis Axminster ou de Turquie
do Velours de Wilton et à tapisserie.
do de Bruxelles, nouveau genre
do Impérials triples do
do Ingrains superfins
do fins et communs
do coton et fil.
Toile cirée pour parquets de 3 à 24 pieds
Nattes 4/4, 5/4 et 6/4
Bâches à dessus et [illegible], rideaux, stores, toile à [illegible] marchandises de fantaisie, d'importation française.
DAMERON, THOMPSON & Co.
11jan — No. 26, rue de Chartres et 27, Douane

DEMANDE—Une nourrice sans enfant. On préférerait une négresse. S'adresser au No. 213 de Trême, entre celles Ste Anne et Dumaine. 13jan—3t

BRINS—35 caisses de brins coton, de 4/4 pour moustiquaires, à vendre par — J B BLACHE,
13jan — 29, rue Conti.

EPICES—300 paquets clous de girofles, casses, poivre noir de Sumatra, gingembre en racine à vendre par — ROBERTS & HALL,
13jan — 75, rue Magasins.

CHANDELLES—300 boîtes blanc de baleine à vendre par — ROBERTS & HALL,
13jan — 75, rue Magasins.

BOTTES, Souliers et brodequins—74 caisses et malles en débarquement des navires Arkansas et Brilliant, à vendre par — G.W. DUNBAR,
12 jan — 30, rue Douane

A VENDRE par le soussigné—100 barriques vin de Bordeaux, marque Bedford, 30 do Assalhy, 180 caisses absinthe, 20 do savon français.
DOMINIQUE LANATA,
12 jan — 9 et 10, rue Jefferson

BOIS DE TEINTURE—15 tonneaux bois de Campêche, à vendre à bas prix par
DOMINIQUE LANATA,
12 jan — 9 et 10, rue Jefferson

DAMEJEANNES françaises de 5 gallons—1000 en débarquement du navire Arkansas du Havre, à vendre par — NUMA LACOSTE,
12jan — 103, rue Royale

FROMAGE DE GRUYÈRE—24 meules en débarquement du navire Prentice, du Havre, à vendre par — N. DUBOUYT,
12 jan — 13 Toulouse

CHAPEAUX et Casquettes cirés—10 caisses, à vendre par — FROST & Co,
12jan — 10 rue des Magasins

CHAUSSETTES EN LAINE—60 douzaines de chaussettes tricotées, à vendre par
12 jan — FROST & Co, 10 Magasins

CENT balles toile à drap écrue 4/4, mise en paquets très-serrés et convenables aux marchés mexicains, à vendre par — De FOREST & Co.
12 jan — 20, Douane.

TOILE à drap écrue 4/4, Lawrence C. Amoskeag A & Co., à vendre par — De FOREST & Co,
12jan — 20, Douane.

TOILE à drap blanche, G F C—A—G F C M—& Cabot—C—à vendre par
De FOREST & Co,
12jan — 20, Douane.

JAMBONS—4 barriques et 2 barils à vendre par W H SIMMONS,
12jan — 44, Poydras.

LANGUES DE BOEUF FUMEES.—3 barils à vendre par — W H SIMMONS,
12jan — 44, Poydras.

CAFE—211 sacs Havane, en débarquement du navire Eliza Denison, à vendre par
TROSGROS & LAMPRE,
12jan — 28, Vieille Levee.

SUCRE HAVANE—300 caisses blanc et brun, en débarquement du navire Eliza Denizon, à vendre par — L. CANTIN,
12jan — 42, Gravier.

CAFE HAVANE—319 sacs fin vert, en débarquement du navire Eliza Denizon, à vendre par
L. CANTIN,
12jan — 42, Gravier.

AMANDES AMERES.—300 caisses en magasin et à vendre par — L CANTIN,
12jan — 42, Gravier.

CHANGE sur Paris, à vendre par
EUG. ROCHEREAU & Co,
12jan — 17 & 19, rue St Louis

AUX HABITANTS ET RAFFINEURS DE SUCRE.

LE soussigné vient de recevoir quatre cents barils de NOIR ANIMAL granulé, des différentes finesses de grains nécessaires aux sucriers et raffineurs. L'expérience a prouvé que ce noir ne le cède en rien à la qualité de tout autre qui se manufacture aux Etats Unis, et on le vend avec cette garantie.

AUSSI—Un grand supplément de Cirage à l'huile, et d'Encre à écrire, bleue et noire. Ces articles sont en vente aux prix de manufacture.
W. E. THOMPSON,
19 dec—1an — 96, rue Gravier

CHAMPAGNE—400 paniers vin de Champagne des marques suivantes, en débarquement du navire *Clyton* du Havre

Etoile de Moët et Chandon à Epernay, vin rosé sillery grand mousseux, grand cordon, grand vin d'Ay, 1842, qualité supérieure de S. Thomas, S. Kreider, sillery mousseux du comte Maison, marque de Larme, sillery, ditto, à vendre par
RAYMOND CAHUZAC,
34, rue Vieille Levée.

GRAISSE—12 barils et 9 tierçons, en débarquement du vapeur Anglo-Saxon, à vendre par
19dec — JOHN BELLOW Jr., 9, Canal.

EN débarquement du navire *Lubeck* de Bordeaux, et à vendre par le soussigné.
20 barriques vin rouge St Estephe.
20 1/2 do do vin blanc Haut Sauterne.
500 1/2 boîtes sardines à l'huile.
250 grandes do do do
Aussi en magasin, d'importation antérieure, un assortiment de vins tel que suit:
Vins rouges en caisses, Chât. Laffitte 1834.
Chât. Margaux 1837. Cantenac, St Estephe et St Julien.
Médoc, St Emilion, Queyries, etc.
Vins blancs en tierçons, Haut Sauterne, Haut Barsac et vins de Graves.
Vins rouges en caisses, Chât. Laffitte, Chât. Margaux, St Emilion, St Estèphe, etc., etc.
Vins blancs en caisses, Haut-Barsac et Haut-Sauterne.
Vins de Madère, de Malaga (doux et sec), et de Muscat (Lunel et Frontignan).
21 dec. — FERBOS.
Encoig. Royale et Dumaine.

ECHO DES FEUILLETONS.
DIMINUTION DANS LE PRIX.

MESSIEURS les souscripteurs à cette belle publication sont prévenus que le 24me numéro de la 3me année commençant à la fin d'Octobre 1846, contenant la suite et la fin de Un Roman dans le désert, vient d'être reçu par le soussigné où il est prêt à être délivré. L'agent profite de cette occasion pour rappeler aux abonnés que le prix a été fixé à $2 50 par an, au lieu de $3.
V. HEBERT, Libraire,
12 jan — 149, rue de Chartres.

L.-H. RICHARD,

IMPORTEUR, No 33, rue de la Douane, au 1er.
REÇOIT par les navires *Francis Depau*, *L. M. Cooper* et *Tallahassee*, et offre à vendre en gros, les marchandises suivantes, à des prix très modérés.
6 caisses mérinos, double chaîne, noir et couleur.
12 do coutils nouveautés.
1 do do blancs.
8 do Barèges et Balzorines soie et laine.
4 do Jaconnats.
2 do Balzorines coton Dollfus Mieg.
1 do Gros cuir Romain.
1 do Ombrelles nouveauté.
2 do Cotonnades bleues unies.
2 do Mousselines suisse.
3 do Madras et mouchoirs.
3 do Chemises françaises.
20 déc

EN débarquement du ship Carnatic, de Marseille 220 barriques Vin rouge "J. Grousset." 27 demi barriques, do. 100 quart Madère, imitation.
6jan — P. LONGIS, 116, rue Royale.

Banque de l'Union de la Louisiane.
Nelle Orléans, 7 Janvier 1847.

L'ELECTION annuelle de six Directeurs de cette Banque aura lieu à la maison de Banque Lundi 1er. février prochain entre les heures de 10 A. M. et 2 P. M.
8 jan — FRED FREY caissier

Compagnie d'assurance des Négocians
Nlle-Orléans, 9 janvier 1847.

LA direction a déclaré ce jour, sur les bénéfices des derniers six mois, un dividende semi-annuel de 16 2/3 pour cent ou $5 par action, payable aux actionnaires le 25 courant et jours suivants.
JOHN PEMBERTON,
11jan—10t — Président.

Chemin de fer du golfe du Mexique.

DANS le but d'accélérer les travaux et d'ajouter aux moyens de transport du chemin de fer du golfe du Mexique, qui n'est maintenant éloigné du lac Borgne que de quatre milles et en approche rapidement entre les mains des contracteurs le président et les directeurs de la Compagnie donnent avis, par ces présentes, qu'en vertu des dispositions de la 1ère section de la charte, les livres de souscription au *fonds de la Compagnie*, seront ouverts le lundi 15me jour de février 1847, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, au local de la Compagnie, No. 70, passage de la Bourse, près la rue Bienville, sous l'inspection de MM. Alexandre Gordon, Laurent Millaudon et William Mure et les livres resteront ainsi ouverts pendant l'espace de vingt jours (les dimanches exceptés), c'est à dire jusqu'au 7 mars prochain inclusivement.

Bureau du chemin de fer du golfe du Mexique.
Nouvelle-Orleans, 9 janvier 1847.
M. MUSSON, — F. CONELY Jr
Asst. contrôleur. — Président.
11janv—jusq10m

A VENDRE—Un café bien assorti, et bien achalandé, situé à l'encoignure des rues Esplanade et St Philippe. Pour les conditions, s'adresser sur les lieux. 8jan—

Articles d'Hiver en conclusion de vente.

LE soussigné ayant en mains un grand et vaste assortiment d'articles d'hiver est disposé à les vendre à des prix très réduits. Ils consistent en:

Cachemires et mousselines de laine, de tous les goûts, idem par coupons de robes, shals et écharpes en laine et cotée, shals et écharpes en soie, velour et cachemire, manteaux, mantilles et visites.

Aussi.—Chemises de peau et caleçons pour dames et messieurs, en soie, merinos, laine d'agneau et coton.

Couvertures à bordures rouges, bleues, vertes et blanches, de toutes qualités et de tous genres, depuis 4 à jusqu'à 14 4, couvertures françaises de différents dimensions, pour lits de [illegible], couvre-pieds de toilette en piqué, de 8 à 14 4, courte-pointes de coton à steamboat.

Ainsi qu'un vaste assortiment de MARCHANDISES NOUVELLES récemment achetées en Europe, lesquelles sont offertes à des prix réduits, pour clore les ventes, par — C. M. SIMPSON
11 jan — 33 rue de Chartres, encoig. Douane

A LA GRANDE VARIETE,
RUE DE CHARTRES No. 30.

B. PIFFET, informe respectueusement les dames que son nouveau magasin, rue de Chartres contient un assortiment complet de fil et coton à coudre, boutons, agrafes, cordonnets, laines, gants, soie à coudre, peignes, brosses, parfumeries.

Objets de ménage, [illegible], paniers, [illegible], plats, écrins, ustensiles de toilette, dessertes, [illegible], porte-chandeliers, porcelaine, [illegible] en métal, [illegible], [illegible] et [illegible] de toutes sortes, [illegible], vaisselle.

Une quantité d'objets convenables pour étrennes.

Cannes, éventails, cabas, [illegible] [illegible] de toilette, [illegible] pour coiffure, peignes, [illegible].

Ainsi qu'un assortiment très varié d'autres objets. jan11

☞ En débarquement du navire John Fehrman, venant de Bordeaux,—60 barriques vin rouge, à vendre par — B TALAMON,
7 jan — 162, rue Royale.

VIN DE ST-GEORGES—12 barriques vin rouge vieux St-Georges, à vendre au débarquement du navire Ontario, par — B TALAMON,
102, rue Royale.

—Aussi 44 caisses eau de fleurs d'oranger
11jan

CAFE—Fin vert Havane, à vendre par
J M CABALLERO,
11jan — 32, Vieille Levee

SUCRE—Brun, blanc, jaune, de la Havane, à vendre par — J M CABALLERO,
11jan — 32, Vieille Levee

CIGARES—Assortiment complet, des meilleures marques de la Havane, à vendre par
J M CABALLERO,
11jan — 32, Vieille Levee

INDIGO—Guatemala, en magasin à vendre par
J. M. CABALLERO,
11jan — 32, Vieille Levee

CIGARETTES de la Havane, du Principe, à vendre par — J M CABALLERO,
11jan — 32, Vieille Levee

EN magasin à vendre par le soussigné.
150 caisses capres et olives
100 do marasquin et curaçao
300 do liqueurs assorties
20 do prunes sèches, en potaux
500 paniers champagne
3000 boîtes et demi boîtes sardines
11 jan — A MOLIER, 90 St Louis

VINS, etc.—A vendre par le soussigné
300 barriques vin rouge, 150 caisses do
50 do eau de fleurs d'oranger
Bouteilles vides en paniers et
11 jan — A MOLIER, 90 St Louis

WHISKEY—Quelques barils vieux Monongahela, à vendre par — VANCE & LEPPER
11jan — 24, Bienville

EAU DE VIE—Quelques barils eau de vie de pêches, à vendre par — VANCE & LEPPER
11jan — 24, Bienville

WHISKEY DE DRESCHE—En ponçons de 50 à 60 gallons, à vendre par
11jan — VANCE & LEPPER, 24 Bienville

EAU DE VIE—5 demi pipes Dupuy et Castillon à vendre en magasin par
11jan — VANCE & LEPPER, 24 Bienville

GENIEVRE—Cinq pipes de la Vert Juice et de l'ancre, à vendre en magasin par
11jan — VANCE & LEPPER, 24 Bienville

TOILE—Plusieurs caisses de qualité supérieure, 4/4, à vendre en magasin, pour clore une consignation par — VANCE & LEPPER
11jan — 24, Bienville

HUILE D'OLIVE—75 paniers à vendre par
J W STANTON & Co,
11jan — Encoig. Magasins & Lafayette

CHARBON—50 barriques charbon à l'usage des familles, à vendre par — J W STANTON & Co,
11jan — Encoig. Magasins & Lafayette.

DRAYS, ROUES, &c—12 paires roues de charrettes avec axes; 10 drays à un cheval, une charrette à un cheval, 4 do à deux chevaux, 2 wagons à quatre chevaux, le tout venant de la manufacture de Wilson, Childs & Co, de Philadelphie, et actuellement en débarquement du navire Alleghany, à vendre par
EMERSON, TOURNE & Co,
11jan — 156, rue Tchoupitoulas

FARINE—500 barils marques Star & Washington, de St. Louis, à vendre par
EMERSON, TOURNE & Co
11jan — 156, rue Tchoupitoulas

100 Barriques vin rouge fin de divers crus
50 do do do très vieux
100 tierçons vin blanc Barsac et Sauterne
50 do do do qualité supérieure
100 caisses vin rouge Haut Tosence 1841 à vendre par — J & J TARDOS,
9 jan — 15, rue Conti.

EN débarquement du John Fehrman de Bordeaux:
40 barriques vin rouge Fronsac 1re cote
20 tierçons vin blanc
30 paniers bouteilles vides à vendre par
J & J TARDOS
9jan — 15, rue Conti.

EAU DE VIE—4me PREUVE,
25 demi-pipes, Pinet, Castillon & Co.
10 quarts do do do do.
à vendre par — J & J TARDOS,
9jan — 15, rue Conti.

EAU-DE-VIE MAGLORY.

10 Demi pipes Maglory vieux cognac 1827,
30 quarts do do do do
à vendre par — J & J TARDOS,
9jan — 15 rue Conti.

EAU DE VIE, VIEILLE ET TRES SUPERIEURE.
3 quarts de pipes Cognac 1805,
20 huitièmes do do do
à vendre par — J & J TARDOS,
9jan — 15, rue Conti.

10 CAISSES VERMOUTH à vendre par
J & J TARDOS,
9jan — 15, rue Conti.

PRUNES en caisses, contenant 16 jarres chaque, de diverses grandeurs, à vendre par
J & J TARDOS,
9jan — 15, rue Conti.

356 Pièces moustiquaires par 8 et 9 yards,
1 caisse Monterey pantalons striplés,
1 caisse toile d'Irlande,
4 caisses coton blanc 4/4 convenable pour le marché Mexicain, à vendre par
J & J TARDOS,
9jan — 15, rue Conti.

FONDS de la banque des Citoyens par sommes au gré des demandeurs, à vendre par
J & J TARDOS,
9jan — 15, rue Conti.

COUVERTURES DE MERINOS

UN bel assortiment de couvertures françaises de toutes les grandeurs, reçu et à vendre par
9 jan — D. B. MACARTY 238 rue Bourbon

CAFE RIO.—1,500 sacs excellent café fin-vert de Rio, en débarquement et à vendre par
J. W. STANTON & Co.
9jan — Encoig. Magasins & Lafayette

BLANC DE BALEINE.—200 caisses en débarquement et à vendre par
J. W. STANTON & Co
9jan — Encoig. Magasins et Lafayette.

CAFE JAVA.—50 sacs vieux Java, à vendre par
J. W. STANTON & Co.
9jan — Encoig. Magasins et Lafayette

SACS A GRAINS.—2000 sacs épais pour mettre du froment, à vendre par
J. W. STANTON & Co.
9jan — Encoig. Magasins et Lafayette

INDIGO.—5 caisses indigo de Marseille, à vendre par — J. W. STANTON & Co.
9jan — Encoig. Magasins et Lafayette

BAS DE LAINE Tricotés—400 douzaines bas tricotés à la campagne, à vendre par
8 jan — FROST & Co., 10 Magasins

CASQUETTES—50 douzaines casquettes en fourrures, à vendre par
8 jan — FROST & Co., 10 Magasins

Dame-jeannes françaises.

2000 de 5 gallons en débarquement du navire Francis Depau, capitaine Sagory, du Havre, à vendre par — NUMA LACOSTE,
28 dec. — 103, rue Royale

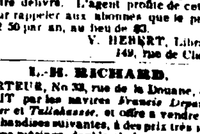

LES personnes qui sont dans les affaires et ne peuvent obtenir de bons appointements, parce que leur écriture n'est pas assez bonne, trouveront très-avantageux de s'adresser à M. DOLBEAR, numéro 15, rue du Camp, où ils acquerront promptement une écriture bonne et expéditive. Tous les écoliers de ces messieurs, ne sortent jamais de leurs cours sans avoir fait des progrès les plus satisfaisants.

SUCRE de la Havane.—200 caisses, en débarquement de la goëlette Eleanor, à vendre par
4jan — L. CANTIN, 42, Gravier.

TABAC en feuilles.—3 balles tabac en feuilles de la Havane, petit tripes, à vendre à bon marché pour clore cette facture par HEPBURN & TURPIN
16 dec — 11, Royale et 23 St Louis,

BANQUE DES ARTISANS.
Nlle-Orleans, 10 décembre 1846.

L'ELECTION annuelle des directeurs pour cette banque aura lieu lundi 25 janvier prochain, au local de la Banque, entre 11 heures à midi, et 2 heures P. M. — Sam. C. BELL,
Caissier.

AVIS.—M. EDOUARD PILSBURY, qui depuis dix ans est employé dans notre maison, a été admis au rang d'associé à dater de ce jour.
J. W. ZACHARIE & Co
Nlle Orleans, 1er Janvier 1847.
1jan—1m

Bureau du Voyer, 1ere Municipalité.
Nouvelle-Orleans, le 5 janvier 1847.

ON A BESOIN DE 100 CHARRETTES.—100 charrettes seront immédiatement employées, en s'adressant à — LOUIS H. PILIE,
6jan — député voyer, 1re Municipalité

NÉGRES DEMANDÉS.

ON demande à louer quinze nègres au mois ou à l'année, pour travailler dans une raffinerie.
6jan — S'adresser à — J LENOIR,
48, rue de Chartres.

A Vendre.—La Grocerie située encoignure Royale et Conti, s'adresser rue St. Louis, 27.

F. T. BOURNOS, Chirurgien-Dentiste, rue Conti, No. 95. Tient son cabinet ouvert de 8 du matin jusqu'à 12 heures du soir. 17 mars

ETRENNES POUR L'ANNEE 1847

GRAND choix de Musique, reçue par les derniers arrivages, tel qu'Albums, Quadrilles, Romances, Valses, Polkas, ainsi qu'une grande quantité de morceaux des premiers auteurs, à 20 pour 0/0 de remise.

Aussi un bel assortiment de Guitares, Violons, Flûtes, Castagnettes, Tambourins, étude mains et Cordes pour violons et guitares.

Rue Conti, 44, entre Chartres et passage de la Bourse. — Jolier

AVIS aux abonnés du *Courrier des Etats Unis.* MM. les souscripteurs à la semaine littéraire sont prévenus que leur abonnement à cette publication pour l'année 1846 est terminé. MM. les abonnés qui ne voudront pas avoir d'interruption dans l'envoi de leurs numéros, sont priés de passer à la librairie du soussigné, régler le montant de l'abonnement pour l'année 1847, qui est de $4 50 cts.
VICTOR HEBERT, Agent.
4 jan — 149, rue de Chartres

AUX PLANTEURS SUCRIERS.

L'APPAREIL patenté de Rillieux pour la cuisson du sucre ayant été employé avec succès, sur huit plantations de la ville et cet appareil ayant produit du sucre de première qualité, avec une grande économie dans le combustible, tous venons appuyer de cette expérience, l'offrir aux planteurs sucriers.

M. Merrick, de la maison Merrick & Towne, de Philadelphie, doit rester encore quelques jours dans cette ville, il est prêt à contracter pour des appareils pour la récolte prochaine. S'adresser à
11dec—3m — W E THOMPSON, 96 Gravier

MAGASINAGE.

MARCHANDISES, PRODUITS, COTON, &c EMMAGASINÉS aux taux le plus bas au magasin, à l'épreuve du feu, rue de la Levée à quatre milles entre la presse à coton d'Orléans et la nouvelle presse. — A. BOULANGER.
N.B. Cordage et ratissage au plus juste prix.
14dt—3m

A VENDRE OU A LOUER

UNE presse hydraulique d'une très grande force, et située dans un endroit convenable pour y établir une plâtrerie. S'adresser rue Royale 120, entre St Pierre et Toulouse.

CHARBON—CHARBON.

3000 Barils charbon de Pittsburg, 1ere qualité, à vendre en lots convenables aux acheteurs—Les ordres laissés dans le dépôt, 173 rue des Magasins ou à mon magasin, seront promptement remplis.
JOHN BELLOW Jnr.
22nov — 9 Canal

CHARRUES PEACOCK.

LE soussigné a en mains, à vendre en consignation un assortiment de ces célèbres charrues, qu'il vendra à des prix réduits pour clore.
10dec — JOHN HALL, No. 1, Front Levee

AUX HABITANS, &c.

CHAUX de Thomaston,
Ciment Romain et hydraulique,
Plâtre de Paris, Poil à plâtre,
Briques de marbre
Briques à feu anglaises, de Pittsburg et Pensacole,
Chaux pour sucre en boucauts et barils
A vendre en quantités à la convenance des acheteurs par — JOHN HAYMAN & Co.
12nov — 6, Magasins Rouges, 3me Municipalité

EN débarquement du navire Maurau, venant de Bordeaux, et en magasin, rue Conti No 8, à vendre par le soussigné
100 barriques vin rouge St Estephe
20 do do Pauillac 1842,
20 do do Molon, 1840,
20 demi barriques vin blanc Haut Sauterne 1840.
20 do do Haut Barsac 1842.
Fruits au jus et à l'eau de vie,
Absinthe superfine de Champion,
Huile d'olive de Plagnol,
Cognac de preuve, J. J. Dupuy.
Do do do do, très vieux
17 oct—6m — P. DELAMAR.

COLLEGE JEFFERSON.

LES Etudes reprendront leur cours le 15 janvier courant. Les parents sont donc invités à ne point retarder le retour des Elèves au delà de cette époque.
Le Proviseur,
CREVET.

INSPECTION DU BOIS DE CHAUFFAGE.

TOUTES personnes qui vendent du bois de chauffage dans les limites du 3me district, 3me municipalité, sont notifiées d'avoir à le faire mesurer et inspecter de plus tôt. Les charretiers qui transportent du bois de chauffage, avertis que la quantité qu'ils transportent par voyage. A défaut de quoi, les contrevenants seront poursuivis en violation de l'ordonnance du conseil général pour la création des inspecteurs de bois de chauffage. Les adresses des Independence et Levee, seront ponctuellement exécutées.
11jan—1m — J J LUGENBUHL,
Inspecteur de bois de chauffage

CANDIDE.
JOAILLIER-BIJOUTIER,
No. 25, rue Conti, encoignure Chartres,
MONTE le diamant, répare toute espèce de joaillerie et bijouterie. Fait des achats d'or, d'argent et de diamants. 11jan—60t

MAGASIN DE TAPIS.
No. 20 rue Chartres.

A. BROUSSEAU & Co ont maintenant en main un grand assortiment de Tapis choisis, par [illegible].

Tapis Axminster et Tapestry, une grande variété de Bruxelles anglais et américains. Tapis ord. [illegible] Ingrains de toutes qualités, tapis pour antichambres et escaliers, Paillasses, Nattes, dessous de table, &c.

Tapis cirés de toute qualité, de 2 à 24 pieds de large, Nattes de différentes largeurs, couleur et [illegible].

Le [illegible] sera vendu à bas prix en conséquence de [illegible] [illegible].

Aussi. [illegible] fantaisie et étoffes pour nègres, aux prix des manufactures, par caisse. 28 oct—3m

JEAN AUGE, Coiffeur.
Encoignure Bienville et Chartres, 63.

A l'honneur de prévenir le public, qu'il vient de recevoir un bel assortiment de cheveux. On trouvera chez lui un grand choix de perruques, toupets, nattes, frisettes, bandeaux, &c. Ces objets étant confectionnés par lui-même, il s'empresse de satisfaire les personnes qui voudront bien lui donner leur confiance.

On trouvera un assortiment complet d'objets de toilette de Paris et de New York, ainsi qu'une variété de parfumerie. Tout se vendra à des prix ou ne peut plus modérés. 24 dec—1m.

CHARBON végétal très bien pulvérisé pour les distillateurs, rue Royale 146. 30d4t

REÇU en consignation et à vendre par le soussigné:
20 balles Houblon, 1re sorte, Comté d'Otsego, New York; 10 balles Houblon Ouest de New-York—50 sacs Ble d'Illinois. E. GERARD, 14, Conti.
dec. 29.

CASQUETTES DE PEAU DE RAT MUSQUÉ, veau marin et loutre, par caisse ou douzaine, un superbe assortiment, à vendre par — JOHN BELLOW Jr.
12 dec — 9 Canal

EN débarquement du navire JOSEPH, venant de Bordeaux, et à vendre par le soussigné
15 Balles Bouchons de 3,000 chaque.
AUGUSTE MOLIER,
30dec—6t — Rue St Louis, No. 90.

EN débarquement du navire LUBECK, venant de Bordeaux, et à vendre par le soussigné.
30 Barriques Vin rouge.—20 Barils Vinaigre.
AUGUSTE MOLIER,
30dec—6t — Rue St Louis, No. 90.

VINS en débarquement des navires LUBECK, JOSEPH et AUSTERLITZ, de Bordeaux,
100 Barriques Vin rouge Montferrand et St Julien.
72 Barils Vin blanc Haut Sauterne.
700 Caisses Vin rouge de 12 bouteilles avec ou sans quettes et capsules, à vendre par
RAYMOND CAHUZAC,
30dec — 34, rue Vieille Levée.

CAFE DE LA HAVANE.—300 Sacs en magasin et en débarquement du brick TITI, à vendre par
RAYMOND CAHUZAC,
30dec — 34, rue Vieille Levée.

HUILE DE BALEINE.—26 barils raffinés pour l'hiver et l'Automne, à vendre par
ROBERTS & HALL, 75, Magasins.

RIDEAUX—Un assortiment de rideaux en mousseline brodée, venant d'être reçu et à vendre par — FK. PERRET,
5 oct — 48, Bienville,

KIRSCH de Veryes et Lecoultre, à vendre par
LEOPOLD JEANNET,
17 dec — 29 St-Louis

CAFE RIO.—773 sacs fin verts, en débarquement du navire Union et à vendre par lots.
J. W. STANTON et Co.
Encoig. Magasins et Lafayette.

P. LONGIS, 116, rue Royale.

En magasin et débarquement.
192 barriques Marseille F Grousset
150 quarts Madère do
300 barriques claret, ordinaire, bon et supérieur.
580 caisses do
125 demi-barriques Sauterne et Graves.
300 caisses do
250 quarts Porto—2 pipes vieux Porto, London Docks.—42 quarts Ténériffe & Madère.—400 caisses liqueurs assorties.—100 caisses marasquino et curaçao.—5 barils vieux whiskey Monongahela.—30 barils rectifié.—900 paniers anisette.—50 caisses absinthe Suisse.—Un assortiment de Champagne 1re qualité. 11jan

A vendre à l'amiable.

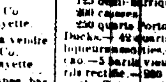

UNE jolie voiture à quatre roues (Stage) avec une paire de bons chevaux, harnais complets, le tout en bon état.

Si c'est au mercredi 20 courant la voiture n'est pas vendue, elle sera offerte en vente publique lundi jour à midi, en face la Bourse St. Louis, rue St. Louis, entre Royale et Chartres. Pour les conditions, s'adresser à l'encoignure St. Louis et Chartres, à FERNANDEZ & WHITING,
11 jan—6 — Encanteurs

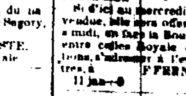

A VENDRE
LE Cheval Hamilton, âgé d'environ 6 ans, allant parfaitement bien, sous la selle et le harnais. S'adresser à Pierville Foy, marbrier, rue Rempart, entre St-Louis et Conti. 11jan—2f

A VENDRE PAR LE SOUSSIGNE

EN débarquement des navires, Ontario de Marseille, et le John Fehrman, de Bordeaux,
120 Barriques vin de Bergasse 1re marque
40 Barriques vin St Julien, Médoc
20 Barils vin Blanc haut Sauterne.
8 jan — N. DUBOUYT,
13 Toulouse

BOIS de Teinture—35 tonneaux bois de Campêche, à vendre à la Levée, en face [illegible] rue St Pierre. — J. P. BERCIER & Co.,
8 jan — 54 Vieille Levée